

**Municipalité de
Saint-Camille-de-Lellis
Province de Québec**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 4^e jour de février 2013, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

1.0 et 2.0 Après la prière d'usage, ce fut l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ère) suivants:

**M. Étienne Cayouette-Goupil;
Mme Thérèse Blanchet;
M. Richard Pouliot;
M. Marcel Bégin;
M. Jocelyn Pouliot;
M. Serge Boutin.**

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de M. **Adélarde Couture, maire.**

La Secrétaire-Trésorière & Directrice Générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

3.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE l'on accepte l'ordre du jour tel que lu et modifié;

ADOPTÉE,

- | | | |
|------|---|--|
| 1.- | Prière; | Réunion du 4^e jour de février 2013 |
| 2.- | Appel des présences; | |
| 3. | Acceptation de l'ordre du jour; | |
| 4.- | Acceptation du procès-verbal du 14 janvier 2013; | |
| 5.- | Suivi au procès-verbal; | |
| 6.- | Acceptation des comptes à payer inscrits sur la feuille no.02-13; | |
| 7.- | Résolution, adoption du contrat « Première Ligne », service incendie; | |
| 8.- | Résolution, convention de travail des employés et salaire des élus; | |
| 9.- | Résolution, appui moral, Ferme Miblou, demande à la CPTAQ; | |
| 10.- | Résolution, demande de subvention 2013, amélioration du réseau routier municipal; | |
| 11.- | Résolution, demande de subvention 2013, entretien du chemin d'accès aux ressources; | |
| 12.- | Résolution, demande de cotations, installation de trois lumières, rue Lapointe; | |
| 13.- | Résolution, demande de subvention, Fête Nationale du Québec 2013; | |
| 14.- | Résolution, renouvellement de notre entente juridique 2013; | |
| 15.- | Résolution, demande de subvention, emploi-été Canada 2013; | |

- 16.- Résolution, demande pour la fermeture de la rue Fournier, Activité Plaisirs d'Hiver;
- 17.- Résolution, formation, directrice générale, « gestionnaire et exécutant, bien vivre la dualité des tâches et négocier les contrats municipaux »;
- 18.- Résolution, prix à fixer, utilisation du tracteur Trackless;
- 19.- Résolution, subvention annuelle, bibliothèque municipale;
- 20.- Résolution, subvention annuelle, Comité Maisons Fleuries;
- 21.- Résolution, ajout d'un cellulaire pour l'employé journalier;
- 22.- Rapport des responsables de comités, des secteurs & du maire :
 A-Membres des comités;
 B-Voirie;
 C-Incendie;
 D-Aqueduc et égout;
 E-Administration;
 F-Maire.;
- 23.- Correspondance;
- 24.- Varia: A) Nomination du responsable du comité famille & de la politique familiale;
 B)
 C)
 D)
 E)
- 25.- Question(s) de l'assistance;
- 26.- Levée de l'assemblée;

Résolution no. 13-02-13

4.0 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2013

ATTENDU QU'IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE), QUE le procès-verbal du 14 janvier 2013 soit adopté, et signé tel que présenté.

ADOPTÉE,

Résolution no. 14-02-13

5.0 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Ventes pour taxes

Il est mentionné que deux propriétés seront vendues pour le non-paiement des taxes, la liste des propriétés à être vendues sera envoyée à la MRC des Etchemins le 20 février prochain. D'ici là, les personnes endettées peuvent toujours prendre arrangements à la Municipalité pour le règlement de leur compte.

6.0 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER 02-13

ATTENDU : la liste des comptes numéro 02-13 préparée par *Madame Nicole Mathieu, g.m.a., directrice générale, en date du 4^e* jour de février 2013 dans laquelle figure tous les comptes à accepter au montant de 57,596.04\$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE l'on adopte les comptes mentionnés sur la liste 02-13 tels que présentés. Le total des comptes pour **FÉVRIER 2013 s'élève à : 57,596.04\$.**

QUE la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste numéro 02-13.

	Liste des comptes payés en février 2013 :	NO. CHÈQUE
1-	120,47 \$	C1300020
2-	85,04 \$	C1300021
3-	427,16 \$	C1300022
4-	176,66 \$	C1300023
5-	60,00 \$	C1300024
	869,33 \$	Sous-total
	LISTE DES COMPTES À ACCEPTER FÉVRIER	NO. CHÈQUE
6-	127,64 \$	C1300025
7-	297,79 \$	C1300026
8-	181,80 \$	C1300027
9-	919,80 \$	C1300028
10-	247,20 \$	C1300029
11-	7 622,33 \$	C1300030
12-	70,59 \$	C1300031
13-	71,07 \$	C1300032
14-	41,62 \$	C1300033
15-	18,98 \$	C1300034
16-	688,59 \$	C1300035
17-	39,92 \$	C1300036
18-	29,87 \$	C1300037
19-	1 092,00 \$	C1300038
20-	365,76 \$	C1300039
21-	112,89 \$	C1300040
22-	3 555,25 \$	C1300041
23-	3 170,14 \$	C1300042
24-	103,97 \$	C1300043
25-	22,98 \$	C1300044
26-	44,77 \$	C1300045
27-	257,89 \$	C1300046
28-	298,94 \$	C1300047
29-	475,00 \$	C1300048
30-	75,00 \$	C1300049
31-	46,04 \$	C1300050
32-	156,26 \$	C1300051
33-	74,12 \$	C1300052
34-	64,07 \$	C1300053
35-	3 000,00 \$	C1300054
36-	14,49 \$	C1300055
37-	1 001,99 \$	C1300056
38-	333,08 \$	C1300057
39-	1 441,46 \$	C1300058
40-	85,04 \$	C1300059
	26 148,34 \$	Sous-Total

	GRAND TOTAL DES SALAIRES ASSEMBLÉE FÉVRIER 2013	14 804,66 \$
--	--	---------------------

	FEUILLE 02-13	Feuille 02-13
		No. Chèque
41-	165,68 \$	C1300060
42-	9,66 \$	C1300061
43-	939,98 \$	C1300062
44-	6 519,78 \$	C1300063
45-	4 140,53 \$	C1300064
46-	283,99 \$	C1300065
47-	5,59 \$	C1300066
48-	919,80 \$	C1300067
49-	9,66 \$	C1300068
50-	132,62 \$	C1300069
51-	1 894,89 \$	C1300070
52-	425,41 \$	C1300071
53-	32,83 \$	C1300072
54-	242,95 \$	C1300073
	9,66 \$-	Chèque annulé
	15 713,71 \$	Sous-Total
	57 596,04 \$	GRAND TOTAL

Résolution no. 15-02-13

Je soussignée, Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale, certifie que la municipalité de Saint-Camille possède les fonds nécessaires au paiement des comptes du mois de Février 2013.

Nicole Mathieu, Directrice Générale

7.0 RÉSOLUTION, ADOPTION DU CONTRAT PREMIÈRE LIGNE

CONSDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille s'est dotée des logiciels « Première Ligne » pour son service incendie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille doit suite à l'achat des logiciels signer un contrat de soutien et de mises à jour aux logiciels « Première Ligne » ;

CONSIDÉRANT QUE les mises à jour aux logiciels sont essentielles pour l'utilisation de « Première Ligne »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien est disponible selon les heures d'affaires régulières pour notre directeur incendie, M. Pierre Morneau.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : M. SERGE BOUTIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis accepte de signer le contrat de soutien aux logiciels « Première Ligne » pour l'année 2013. Le coût du contrat s'élève à : 786.61\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE,

Résolution no. 16-02-13

8.0 RÉSOLUTION – SALAIRES DES EMPLOYÉS ET SALAIRES DES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE l'indice des prix à la consommation du Québec a atteint 3% en décembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE la hausse des prix à la consommation affecte les employés et les consommateurs en général;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE le Conseil Municipal de Saint-Camille fixe l'augmentation du salaire des employés municipaux pour 2013, à 3%.

QUE toutes les conditions relatives à cette négociation soient indiquées à la convention de travail des employés municipaux.

ADOPTÉE,

Résolution no. 17-02-13

AJUSTEMENT DES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE l'indice des prix à la consommation du Québec a atteint 3% en décembre 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE la hausse des prix à la consommation affecte les consommateurs en général;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE le Conseil Municipal de Saint-Camille fixe l'augmentation du salaire des élus pour 2013, à 3%.

ADOPTÉE,

Résolution no. 18-02-13

9.0 RÉSOLUTION, APPUI MORAL, FERME MIBLOU, DEMANDE À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis a reçu une demande de la Ferme Miblou Inc. relativement à un projet d'échange de terrains avec M. Marco Venables et Réjean Mercier, les deux parcelles de terrains sont localisées sur la route 204 Ouest, à Saint-Camille-de-Lellis, à l'intérieur de la zone agricole.

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Miblou dans le cadre de ce projet doit adresser à la CPTAQ une demande d'autorisation pour l'échange des parcelles de terrains par l'aliénation et le lotissement de ces terrains.

CONSIDÉRANT QUE cette demande touche des terrains zonés agricoles appartenant à Ferme Miblou Inc. et à M. Marco Venables et M. Réjean Mercier, et vise l'aliénation et le lotissement des parties des lots 33-P et 32-P, rang 6, Canton Bellechasse. Les lots visés mesurent, lots 33-P, partie A : 5.80 ha, et le lot 32-P, partie B : 3.80 ha., à Saint-Camille-de-Lellis (voir plan ci-joint);

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Miblou Inc. avait loué antérieurement, la partie A du lot 33-P, pour des fins agricoles, de M. Marco Venables et M. Réjean Mercier, mais que cette entente de location prendra fin en décembre 2013.

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Miblou Inc. veut échanger le lot 32-P, parcelle B, de 3,80 ha, contre le lot 33-P, parcelle A de 5,80 ha., que les propriétaires Marco Venables et Réjean Mercier sont disposés à échanger pour permettre à La Ferme Miblou de continuer à cultiver la partie A, lot 33-P, 5.80 ha.

CONSIDÉRANT QU'UNE telle demande ne nuit en rien à l'agriculture de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'échange favoriserait l'agriculture dans notre municipalité.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille appuie la demande de la Ferme Miblou Inc. relativement au projet d'échange de terrains situés sur le lot 32-P, partie B, mesurant 3,80 ha, et le lot 33-P, partie A, mesurant 5,80 ha, appartenant à M. Marco Venables et M. Réjean Mercier, ces lots sont contigus, et situés sur le rang 6, Canton Bellechasse, à l'intérieur de la zone agricole. La demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec est d'autoriser l'aliénation et le lotissement desdites parcelles de terrains pour la culture par la Ferme Miblou Inc.

ADOPTÉE,

Résolution no. 19-02-13

10.0 RÉSOLUTION, DEMANDE DE SUBVENTION 2013, AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Camille-de-Lellis projette la réalisation de différents travaux d'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2013, selon la liste suivante :

- Rue de la Fabrique, refaire la chaussée sur une distance 0,85 km pour 150,000\$
- Rang St-Joseph Est , creusage de fossés sur 0,8 km pour 2,100\$;
- Rang St-Joseph Ouest, creusage de fossés sur 0,9 km pour 2,200\$;
- Rang St-Joseph, asphaltage de la côte du rang pour 50,000\$;
- Route Vermette, creusage de fossés sur 0,2 km pour 250\$;
- Rang 2 Ouest, creusage de fossés pour 4,700\$;
- Rang 2 Est, creusage de fossés pour 5,000\$;
- Route Edmond Blais, creusage de fossés sur 0,6 km pour 2,600\$;
- Rue Lapointe, installation de 7 poteaux et lumières de rue pour 7,600\$

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont prioritaires pour la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Camille-de-Lellis possède 112.30 km de voie;

CONSIDÉRANT QUE le rue de la Fabrique mène au rang 2 donne accès à de nombreux chemins forestiers;

CONSIDÉRANT QUE le rang 2 compte de nombreuses résidences et chalets;

CONSIDÉRANT QUE le rang St-Joseph, le rang 2, la Route Edmond Blais, la route Vermette ont besoin de travaux pour en améliorer leur égouttement;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME THÉRÈSE BLANCHET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Camille-de-Lellis demande à notre députée de Bellechasse, Madame Dominique Vien, une contribution financière suffisante pour réaliser d'importants projets, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local.

ADOPTÉE,

Résolution no. 20-02-13

11.0 RÉSOLUTION – DEMANDE DE SUBVENTION ENTRETIEN DU CHEMIN D'ACCÈS AUX RESSOURCES

CONSIDÉRANT QUE la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Camille-de-Lellis procède à chaque année à l'entretien du chemin d'accès aux ressources (coupe-feu);

CONSIDÉRANT QUE ce chemin a toujours besoin de réfection et d'amélioration. Pour 2013 des travaux de nivelage et d'ajout de gravier, ainsi que le débroussaillage des abords du chemin sont prévus au calendrier;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Camille-de-Lellis demande au Ministère des Transports, une subvention de 1800\$ pour l'entretien d'une partie de 3.92 km du chemin d'accès aux ressources (coupe-feu).

ADOPTÉE,

Résolution no. 21-02-13

12.0 RÉSOLUTION, DEMANDE DE PRIX, INSTALLATION DE TROIS NOUVELLES LUMIÈRES, POUR LA RUE LAPOINTE

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis veut installer trois nouvelles lumières sur la rue Lapointe;

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Saint-Camille doit demander un prix à des entrepreneurs qui détiennent une licence d'entrepreneur certifié à Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Saint-Camille veut installer trois lumières pour son réseau d'éclairage aérien, type de lampes : SHP, puissance : 150 watts, ballast : 197;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : M. SERGE BOUTIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE La Municipalité de Saint-Camille demande des prix à au moins deux entrepreneurs pour l'ajout de trois lumières sur la rue Lapointe.

ADOPTÉE,

Résolution no. 22-02-13

13.0 RÉSOLUTION, DEMANDE DE SUBVENTION, FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2013

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR ÉTIENNE CAYOUILLE-GOUPIL APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille présente une demande de subvention dans le cadre du programme de la Fête Nationale du Québec 2013;

QUE l'on autorise la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à présenter une demande, pour et au nom de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis.

ADOPTÉE,

Résolution no. 23-02-13

14.0 RÉSOLUTION, RENOUVELLEMENT DE NOTRE ENTENTE JURIDIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR MARCEL BÉGIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE le Conseil Municipal renouvelle son entente « forfait juridique » consultation générale avec la Société d'Avocats Morency de Lévis. L'entente est pour l'année 2013.

Le coût de l'entente est 1200,00\$ (taxes en sus);

ADOPTÉE,

Résolution no. 24-02-13

15.0 RÉSOLUTION – DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOI-ÉTÉ CANADA 2013

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille souhaite embaucher deux moniteurs(trices) de terrain de jeux et un journalier pour la saison estivale 2013;

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME THÉRÈSE BLANCHET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille présente une demande dans le cadre du programme : « Emplois d'été Canada 2013 ».

QUE l'on autorise la directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à présenter une demande, pour et au nom de la municipalité de Saint-Camille.

ADOPTÉE,

Résolution no. 25-02-13

16.0 RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA RUE FOURNIER – PLAISIRS D'HIVER

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille autorise la fermeture temporaire de la rue Fournier, le samedi le 16 février, et le dimanche 17 février prochains, de 13h à 16h, à partir du dépôt de matériaux secs jusqu'au rang St-Joseph pour la tenue de l'activité : « Plaisirs d'hiver – glissade ». Si mauvaise température, l'activité sera remise au dimanche 24 février prochain.

ADOPTÉE,

Résolution no. 26-02-13

17.0 RÉSOLUTION, FORMATION, DIRECTRICE GÉNÉRALE, « GESTIONNAIRE ET EXÉCUTANT, BIEN VIVRE LA DUALITÉ DES TÂCHES ET NÉGOCIER LES CONTRATS MUNICIPAUX »

IL EST PROPOSÉ PAR : M. SERGE BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE le conseil municipal autorise la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à assister à la formation : « Gestionnaire et exécutant, bien vivre la dualité des tâches et négocier les contrats municipaux » qui se tiendra le mardi, 19 février prochain, à Saint-Georges;

QUE l'on paye le coût de la formation au montant de 270\$ (taxes en sus), et les frais de déplacement.

ADOPTÉE,

Résolution no. 27-02-13

18.0 RÉSOLUTION – LOCATION DU TRACTEUR TRACKLESS LORS DE TRAVAUX

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JOCELYN POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE le Conseil municipal fixe le prix de location du « tracteur Trackless » à 100\$/l'heure pour tous les travaux réalisés par la municipalité pour le compte des citoyens.

ADOPTÉE,

Résolution no. 28-02-13

19.0 RÉSOLUTION, CONTRIBUTION ANNUELLE, BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME THÉRÈSE BLANCHET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille octroie une subvention de 3000,00\$ pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale pour l'année 2013.

ADOPTÉE,

Résolution no. 29-02-13

20.0 RÉSOLUTION, CONTRIBUTION AU COMITÉ « VILLAGES FLEURIS »

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME THÉRÈSE BLANCHET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille accorde une subvention de 2,000\$ au Comité Villages Fleuris pour l'année 2013.

ADOPTÉE,

Résolution no. 30-02-13

21.0 RÉSOLUTION, ACHAT D'UN CELLULAIRE, POUR L'EMPLOYÉ JOURNALIER

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR MARCEL BÉGIN APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Saint-Camille achète un nouveau cellulaire pour l'employé journalier, le coût du forfait : 30\$ par mois.

ADOPTÉE,

Résolution no. 31-02-13

22.0 RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE

Voirie:

M. Marcel Bégin mentionne que le fossé situé à l'arrière des propriétés sur la rue de la Fabrique, est en bon état, malgré les précipitations importantes des dernières semaines, l'eau s'écoulait librement dans le fossé sans débordement.

M. Bégin mentionne également, que les fortes précipitations durant le mois a aussi fait gonflé les fossés, et certains fossés ont créé des débordements sur le chemin.

Aqueduc et égout :

M. Serge Boutin mentionne que durant le mois de janvier, la vidange des postes de pompage a été faite à la SP-1, SP-2 et SP-3.

Festi-Quad :

La directrice fait un bref résumé de la programmation pour la prochaine édition du Festi-Quad, qui se tiendra cette année en août 2013. Le rapport financier sera déposé à la prochaine séance de travail.

Présentation par Mme Annick Vallières du projet « À petits pas.. 0-5 ans ».

Mme Annick Vallières Coordonnatrice du projet au CSSS des Etchemins nous présente ce projet qui consiste, à développer un plan d'action pour les enfants de 0-5 ans pour les aider dans leur développement, qui contribuera à la réussite scolaire;

- Capsules d'information (8 capsules)
- Consultation des parents;
- Mobilisation des parents;
- trois formations pour les intervenants;
- Mobilisation du milieu municipal;

Le maire :

Le maire, M. Adélarde Couture indique qu'il a assisté à quelques rencontres : conseil des maires, conseil d'administration de la MRC des Etchemins, réunion de travail de la municipalité et réunion du conseil municipal de la Municipalité, comité vitalisation, comité du patrimoine, rencontre avec le MRNF, à la consultation publique, comité Etchemins en forme. Il fait un bref résumé de ces rencontres.

23.0 CORRESPONDANCE

Lettre du Gym Ste-Justine – offre

A discuter lors de la prochaine séance de travail.

Lettre de La Mutuelle des Municipalités du Québec

La directrice fait lecture d'une lettre de la MMQ nous informant que la Municipalité recevra une ristourne de 1735\$ pour 2012.

Cédule des séances du conseil municipal – année 2013

IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille adopte la cédule des réunions régulières du conseil municipal pour l'année 2013, telle que présentée :

- Lundi le 14 janvier 2013
- Lundi le 4 février 2013
- Lundi le 4 mars 2013
- Lundi le 8 avril 2013
- Lundi le 6 mai 2013
- Lundi le 3 juin 2013
- Lundi le 8 juillet 2013
- Lundi le 5 août 2013
- Lundi le 9 septembre 2013
- Lundi le 7 octobre 2013
- Lundi le 11 novembre 2013
- Lundi le 2 décembre 2013

ADOPTÉE,

Résolution no. 32-02-13

Demande d'Unicoop

La directrice fait lecture d'une demande d'appui de la Municipalité de Sainte-Hénédine pour le maintien du siège social d'Unicoop, de même que la majorité des emplois du siège social dans ce milieu rural.

Il est convenu d'un commun accord de ne pas donner suite à cette demande, compte tenu, que cela ne concerne pas la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis.

Révision budgétaire 2013 de l'OMH St-Camille

La directrice fait lecture d'un rapport d'approbation budgétaire 2013 révisé pour l'OMH St-Camille.

Total des revenus : 82,028\$

Total des dépenses : 195,657\$

113,629\$

Contributions :

SHQ 102,266\$

Municipalité : 11,363\$

Lettre – Prix du premier ministre pour le bénévolat

Cet item sera discuté lors de la prochaine séance de travail.

24.0 VARIA :

A) NOMINATION DE LA RESPONSABLE DU COMITÉ FAMILLE POUR LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

**IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR SERGE BOUTIN APPUYÉ,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE** la Municipalité de Saint-Camille nomme Madame Thérèse Blanchet, à titre de responsable des questions familles et des aînés, et représentante municipale au sein du comité famille pour notre politique familiale municipale et des aînés.

ADOPTÉE,

Résolution no. 33-02-13

25.0 QUESTION(S) DE L'ASSISTANCE

Les questions de l'assistance.

26.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 21h05.

Maire, Adélarde Couture

Directrice générale, Nicole Mathieu